

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE**

COMMUNIQUE N° 000006 /C/PADI-Dja/DDRC/AMO-DISE/2026 DU 07 MAI 2026

PORTANT ANNULATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/MINEPAT/PADI-DJA/COORDO/2026 DU 09/03/2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DES PLANS LOCAUX D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE (PLADDT) DE NGOYLA ET MINTOM DANS LA REGION DE L'EST

FINANCEMENT : Budget du MINEPAT, Exercice 2025, Chapitre 22, imputation : 59 – 65 – 201 – 03 – 330010 - 464101.

Le Coordonnateur du PADI-Dja communique :

Conformément aux dispositions de l'article 102 (1) du Code des Marchés Publics, la consultation susmentionnée est **annulée**.

Le présent communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Yaoundé, le 07 MAI 2026

Copie : ARMP



Le Coordonnateur

Blondeau Talatala